

	Dates	Mesures	Conditions
<b>Règles générales</b>	<b>04/05</b>	- Confinement obligatoire pour les malades confirmés et les personnes se trouvant sous surveillance active ; - Devoir civique de confinement chez soi ; - Interdiction d'événements et de rassemblements de plus de 10 personnes ; - Capacité d'accueil maximale de 5 personnes/100m2 dans les espaces clos ; - Funérailles : Présence autorisée des membres de la famille.	
	<b>30-31/05</b>	- Cérémonies religieuses : célébrations communautaires conformément aux règles à établir en commun accord entre les autorités de santé publique et les communautés religieuses.	
<b>Transports publics</b>	<b>04/05</b>	- Réduction de capacité maximale aux 2/3.	Port de masque obligatoire/Désinfection et nettoyage
<b>Travail</b>	<b>04/05</b>	- Poursuite de travail en mode de télétravail lorsque les fonctions le permettent.	
	<b>01/06</b>	- Télétravail partiel avec chevauchement d'horaires ou travail en roulement.	
<b>Services publics</b>	<b>04/05</b>	- Réouverture de services déconcentrés (ex. Registre civil, impôts) - Uniquement sur rendez-vous	Port de masque obligatoire/Prestation de service sur Rendez-vous
	<b>01/06</b>	- Réouverture des « Lojas do Cidadao »	
<b>Commerce et restauration</b>	<b>04/05</b>	- Commerces de proximité de superficie allant jusqu'à 200m2 ; - Coiffeurs, manucure, pédicure et similaires ; - Librairies et commerce automobile, indépendamment de la superficie.	- Magasins : Port de masque obligatoire/horaire d'ouverture : à partir de 10h ; - Coiffeurs et similaires : prestation de service sur rendez-vous et conditions spécifiques ; - Restaurants : capacité réduite à 50%, horaires d'ouverture jusqu'à 23h et conditions spécifiques.
	<b>18/05</b>	- Magasins ou de parties de magasins donnant sur la rue de superficie jusqu'à 400m2 (ou plus grands sur décision des autorités municipales) ; - Restaurants, cafés, boulangeries-pâtisseries, cafés avec terrasses extérieures.	
	<b>01/06</b>	- Magasins de plus de 400m2 de superficie ou dans les centres commerciaux.	
<b>Ecoles et établissements sociaux</b>	<b>18/05</b>	- 11ème et 12ème années de l'enseignement secondaire et 2ème et 3ème années d'autres programmes d'éducation-formation (10h-17h) ; - Etablissements pour personnes à besoins spécifiques ; - Réouverture des crèches (à la discrétion des parents).	
	<b>01/06</b>	- Crèches, jardins d'enfance et centres de jour (ATLs).	
<b>Culture</b>	<b>04/05</b>	- Bibliothèques et archives.	
	<b>18/05</b>	- Musées, monuments, palais, galeries d'art, salles d'exposition et similaires.	
	<b>01/06</b>	- Cinémas, théâtres, salles de spectacles et auditoriums.	
<b>Sports</b>	<b>04/05</b>	- Pratique de sports individuels de plein air.	Hors utilisation de vestiaires ou piscines
	<b>30-31/05</b>	- Football : compétitions de la Première Ligue et de la Coupe du Portugal.	

#### Conditions générales

Les conditions sanitaires et de distanciel social suivantes seront mises en place :

- Disponibilité de masques et de gel désinfectant ;
- Désinfection régulière des espaces ;
- Réduction de la capacité maximale ;
- Hygiène des mains et étiquette respiratoire ;
- Distanciel physique de 2 mètres au moins ;
- Réévaluation des mesures adoptées entre les phases (15 jours).